



Ministère fédéral
de la Famille, des Personnes âgées,
de la Femme et de la Jeunesse



Documentation de la conférence en ligne

Renforcer les droits des personnes âgées à l'ère de la numérisation

Leçons tirées de la pandémie de COVID-19
28–29 septembre 2020

#AgeingEU2020



Konferenz zur Stärkung der Rechte
älterer Menschen | Conference on
strengthening older people's rights

Documentation

Introduction

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse (BMFSFJ), l'Association fédérale des organisations des personnes âgées (BAGSO) et la Plate-forme Européenne des personnes âgées (AGE) ont uni leurs forces pour organiser une conférence commune en ligne – substituant deux conférences sur place – à laquelle ont participé plus de 1 500 personnes

issues de plus de 60 pays. Des experts ainsi que des représentantes et représentants des États membres de l'UE et des institutions européennes ont contribué aux débats. Cette documentation résume les impulsions essentielles de la conférence. Vous pouvez retrouver la conférence complète en cliquant sur ce lien pour aller sur [YouTube](#).

2 jours sous
la devise des
opportunités et défis
de la numérisation
pour les personnes
âgées.

21 intervenants
et intervenantes ont
contribué à la
conférence.

13
discours des
experts étaient part
du programme.

Plus de **1.500**
participants venant de plus de
60 pays suivaient la conférence.

4 ronds des
questions et réponses
offraient
l'opportunité pour
une échange des avis.

266
questions ont
été posées.

Interventions

M. Moritz Ader...

...a parlé des connaissances acquises par l'OCDE dans le contexte du COVID-19. La pandémie montrait des lacunes existantes. Afin de les combler, il était indispensable de dépasser ces divergences socio-économiques. Apprendre tout au long de la vie doit être la devise.

M. Robin Allen...

...a souligné le fait que l'autonomie était essentielle et il a demandé que le développement de l'intelligence artificielle doit être centrée sur l'homme. En tant qu'exemple, il a abordé le rapport établi pour Equinet par lequel sont analysés les effets de l'intelligence artificielle sur le travail de ces organismes et qui démontré les dangers relatifs à l'égalité de traitement.

M. Andraž Banfi...

...a présenté le travail d'un projet visant à soutenir des entreprises en ce qui concerne des employés qui vieillissent activement. Le principe de l'éducation et de la formation tout au long de la vie était indispensable afin de permettre aux employés d'exercer leur activité professionnelle plus longtemps et de participer aux progrès.

M. Milan Brglez...

...a présenté le groupe d'intérêts favorisant la solidarité intergénérationnelle du Parlement européen et a revendiqué, conformément à la proposition de la Commission, une augmentation des moyens financiers dédiés à la transformation numérique. En outre, il a réclamé d'avoir plus souvent recours aux moyens du FSE pour développer des compétences numériques et pour inclure la période suivant la vie active dans ses programmes.

Mme Anna Chabiera...

...a posé la question suivante : « Les droits de l'homme des personnes âgées, sont-ils réalisés dans la pratique ? » Le droit à l'éducation n'était pas un droit social, mais un droit de l'homme

valable à tous les âges. Il fallait contrebalancer les stéréotypes liés à l'âge avec l'aide d'un instrument contraignant au niveau international.

M. John Patrick Clarke...

...a rappelé la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, en particulier les articles 3, 5, 9 et 19. La numérisation apportait des avantages ainsi que des désavantages pour des personnes âgées handicapées. Il fallait élaborer la technologie de sorte qu'elle favorise la participation de personnes handicapées.

Mme Helena Dalli...

...a dit : « L'Europe fait face à trois transitions: le processus de la numérisation, la gestion de la pandémie de COVID-19 et la transition vers une Union caractérisée par l'égalité. » Elle a annoncé la poursuite du principe de l'intégration de la dimension de l'âge (Ageing-Mainstreaming) dans tous les domaines politiques.

Mme Franziska Giffey...

...a souligné que les droits de l'homme n'ont pas de date d'expiration. Selon la ministre, la coopération avec la société civile était essentielle pour le Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse (BMFSFJ). La coopération européenne est indispensable pour résoudre la crise de la pandémie. Le COVID-19 renforce l'importance de la communication numérique pour assurer la participation de tous.

M. Ebbe Johansen...

...a expliqué pourquoi le sujet de la conférence était si actuel, vu la numérisation de plus en plus rapide de tous les domaines de la vie. Il incombait aux décideurs politiques de créer un environnement numérique qui soit convivial et sûr et qui garantisse, en même temps, la participation analogique.

Mme Claudia Mahler...

...a renvoyé à son rapport adressé à l'ONU, analysant les effets du COVID-19 sur les personnes âgées. Elle a réclamé une convention relative aux droits des personnes âgées qui comprend également l'accès à un système de plaintes. Elle a apprécié l'approche des conclusions du Conseil fondées sur les droits.

Mme Elizabeth Mestheneos...

...a abordé l'utilisation d'appareils numériques par des personnes âgées. L'accès au monde numérique était un droit de l'homme qui ne devait pas dépendre du statut socio-économique. Elle a réclamé des données comprenant également les grands âges.

Mme Heidrun Mollenkopf...

...a demandé que les personnes âgées avaient le droit d'accéder des informations, des services et des réseaux sociaux numériques. Il fallait des cadres juridiques nouveaux, à l'échelle nationale et mondiale, afin d'assurer la réalisation égale des droits de l'homme pour tous les hommes et pour toutes les femmes.

Mme Claudia Müller...

...a parlé des connaissances présentées par le 8ième rapport sur les personnes âgées, publié par le gouvernement fédéral. Le sujet du rapport était la question de savoir quel rôle jouait la numérisation pour conserver et renforcer la qualité de vie des personnes âgées. En tout cas, il fallait tenir compte de la grande diversité des seniors et d'une conception des outils techniques orientée vers la participation des groupes cibles.

M. Franz Müntefering...

...a souligné que la numérisation constituait un progrès évident et que ce progrès devait servir l'homme, et non l'inverse. Il était important pour le fonctionnement d'une démocratie que l'on emploie la numérisation de sorte que l'homme en profite.

M. Michael O'Flaherty...

...a renvoyé aux documents sur le COVID-19 établis par l'Agence européenne des droits fondamentaux, qui avaient déjà été publiés cette année, ainsi qu'aux résultats du dossier d'étude élaboré en vue de la conférence. On constatait que l'usage des médias numériques diminue avec l'âge, mais aussi en relation avec un niveau d'éducation moins élevé. **PDF**

M. Guiseppe Palmisano...

...a introduit le cadre du Conseil de l'Europe relatif aux droits des personnes âgées et à la numérisation. Il renvoyait surtout à la Charte sociale européenne révisée (1996), en particulier à l'article 23 fixant le droit à la participation. Il espérait que, à partir du 15 novembre 2020, la présidence allemande du Conseil de l'Europe y fera suite.

Mme Birgitta Sacrédeus...

...a souligné l'importance du déploiement des réseaux à large bande. En tant qu'exemples montrant ses avantages, elle a cité l'accès aux bibliothèques ainsi que la télémédecine. Il fallait retenir que, grâce au niveau élevé de numérisation en Suède, les personnes âgées étaient plus à l'aise avec des outils numériques.

Mme Juliane Seifert...

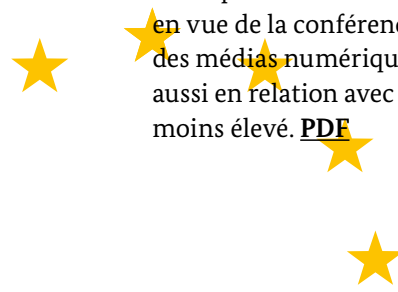
...a souligne : « Il nous faut construire la numérisation dans l'intérêt de tout le monde ; personne ne doit être laissée de côté. Les politiques nationale et européenne favorisant les personnes âgées vont de pair ; c'est la base des conclusions du Conseil. Nous devons également discuter des solutions possibles pour combler les carences de protection des droits de l'homme au niveau de l'ONU. »

Mme Dubravka Šuica...

...a souligné que le COVID-19 a eu l'effet d'un signal d'alarme par rapport à l'importance des droits de l'homme pour tous les âges. Le livre vert sur le vieillissement abordera cette question ainsi qu'une stratégie à long terme relative aux zones rurales.

M. Matthias von Schwanenflügel...

...a présenté le contenu des conclusions du Conseil, adoptées le 9 octobre 2020. Elles comprennent un ensemble d'actions s'adressant aux États membres de l'UE, à la Commission européenne et à d'autres institutions européennes ; ces mesures seront mises en œuvre au cours des années à venir. **Information de presse**



Résultats clés

Les droits de l'homme n'ont pas de date d'expiration et ne dépendent pas de l'âge d'une personne. C'est pourquoi, en ce qui concerne des stratégies de sortie de la pandémie ainsi que des stratégies de numérisation de l'UE et de ses États membres, il faut veiller à ce que tout le monde puisse participer pour ne pas favoriser ou défavoriser certains groupes. Le principe de la stratégie en faveur du développement durable – « Ne laisser personne de côté » – s'applique en particulier à la numérisation qui est devenue, surtout en 2020, la garantie d'une participation complète à la vie culturelle, économique et sociale. La technique doit servir l'homme et présenter des caractéristi-

ques permettant son usage facile et sûr – même par des personnes rencontrant des limitations. La technique ne peut jamais remplacer des contacts humains directs, elle ne peut fournir que du soutien. Afin d'assurer la participation numérique, il faut donc promouvoir la réalisation du droit à la formation tout au long de la vie et au développement de capacités même après la vie active. Les conclusions du Conseil, adoptées le 9 octobre 2020, qui, pour la première fois depuis 2010, mettent la priorité aux droits des personnes âgées, ont été accueillies favorablement en tant qu'agenda des années à venir, dans l'attente de voir les présidences suivantes le l'UE poursuivre le sujet.





Konferenz zur Stärkung der Rechte
älterer Menschen | Conference on
strengthening older people's rights